



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
comptabilité environnementale et économique

Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur transmettre à la Commission de statistique le rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique. Dans ce rapport, le Comité décrit les progrès qu'il a accomplis au cours de l'année écoulée, ainsi que ses activités futures. Ce rapport s'articule autour des cinq domaines de travail du Comité, à savoir : la coordination et communication ; les travaux méthodologiques relatifs aux cadres normatifs et autres activités de recherche ; la constitution de bases de données ; la mise en œuvre et le renforcement des capacités statistiques ; la comptabilité d'entreprise. Le Comité y décrit notamment les progrès accomplis dans l'intensification de la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) à l'échelle mondiale, sa participation au cadre de suivi du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et à la nouvelle Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données, les progrès accomplis en matière de collecte de données et de bases de données à l'échelle mondiale et sa participation à l'élaboration d'initiatives émergentes en matière d'information et d'établissement de rapports des entreprises sur la nature. Les mesures que la Commission est invitée à prendre sont énoncées au paragraphe 54 du présent rapport.

* [E/CN.3/2023/1](#).



Rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique

I. Introduction

1. À sa cinquante troisième session, tenue du 1^{er} au 4 mars 2022, la Commission de statistique a adopté la décision 53/115 (voir [E/2020/24-E/CN.3/2022/41](#), chap. I, sect. C), dans laquelle elle :

a) a salué les travaux du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique, et appuyé son projet de programme de travail pour la période 2022-2025 ;

b) a adopté la stratégie de mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) pour les écosystèmes, tout en se félicitant qu'une approche souple et modulaire, une coopération multipartite, la mise en œuvre par échelons, la collaboration Sud-Sud et le renforcement de la coordination entre organisations internationales aient été recommandés ; encouragé tous les pays à mettre en œuvre le SCEE pour les écosystèmes ; souligné qu'il était important d'allouer des ressources financières adéquates à l'appui de la mise en œuvre du SCEE dans les pays ; demandé que le document présentant le SCEE pour les écosystèmes soit traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU ;

c) a accueilli avec satisfaction les Directives portant sur la modélisation biophysique pour la comptabilité des écosystèmes, et prié le Comité de mettre au point des supports en matière de compilation, de développer l'apprentissage en ligne et de mettre au point des outils tels que le module Intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le SCEE, à l'appui d'un renforcement plus soutenu des capacités mobilisables pour le volet Écosystèmes du SCEE ;

d) a appuyé la constitution de sous-groupes multipartites du Comité technique du cadre de comptabilité écosystémique du SCEE, chargé de comptes thématiques comme la comptabilité forestière et le volet Océan du SCEE ; a accueilli avec satisfaction les projets pilotes et la participation à des assemblées internationales telles que la Conférence des Nations Unies sur les océans ;

e) a appuyé la collaboration étroite entre le Comité, le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale à l'actualisation du Système de comptabilité nationale 2008, notant qu'il était important de tenir compte du SCEE pour que les enjeux environnementaux aient leur place dans le Système de comptabilité nationale de 2008 actualisé ; a également appuyé la participation du Comité à un nouveau groupe de travail sur les principes d'évaluation du Système de comptabilité nationale afin de régler les problèmes méthodologiques concernant le programme de recherche du cadre applicable au volet Écosystèmes du SCEE, notamment les questions soulevées au sujet de l'évaluation aux chapitres 8 à 11 ;

f) s'est félicitée de la participation du Comité aux mises à jour de la Classification internationale type par industrie et de la Classification centrale de produits, notant qu'il était important de veiller à ce que les classifications actualisées soient adaptées aux objectifs des compilations établies pour le SCEE et que leur champ d'application soit suffisamment tourné vers l'avenir ;

g) s'est félicitée des progrès accomplis par le Comité pour rendre systématique l'utilisation du SCEE aux fins de la gestion d'enjeux tels que les changements climatiques, l'économie circulaire, le financement durable et la politique en matière de biodiversité, et a appuyé les travaux menés par le Comité pour

faire en sorte que le SCEE soit considéré comme le socle méthodologique de référence pour la compilation des indicateurs phares pertinents du dispositif de suivi du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ;

h) s'est félicitée de la participation du Comité à la formulation de la proposition d'une nouvelle Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données afin de combler les lacunes en matière de données relatives aux changements climatiques en utilisant la comptabilité SCEE pour tous les pays, en particulier compte tenu de la demande importante d'indicateurs relatifs aux changements climatiques ;

i) s'est félicitée des progrès accomplis par le groupe de travail sur la comptabilité des entreprises et le SCEE, ainsi que de l'accent mis par le groupe sur l'harmonisation des méthodes et des normes du secteur privé avec le SCEE et sur l'intensification de la collaboration entre les communautés statistique et commerciale et l'intensification des activités de sensibilisation mutuelle, en notant les avantages que cela présentait tant pour le secteur public que pour le secteur privé ;

j) a encouragé la mise au point de la version définitive du cadre statistique de mesures de la durabilité du tourisme, en demandant qu'elle lui soit soumise pour examen, et noté que ce travail suscitait un vif intérêt parmi les pays.

2. Les travaux du Comité sont organisés autour de cinq grands domaines de travail, les membres du Bureau pilotant les composantes correspondantes du programme de travail, conformément au mandat du Comité. Ces domaines sont les suivants : domaine A – coordination et communication (dirigé par Statistique Canada) ; domaine B – travaux méthodologiques relatifs aux cadres normatifs et autres activités de recherche, divisé en deux sous-domaines : domaine B1 – cadre central du SCEE (dirigé par Statistics Netherlands) et domaine B2 – SCEE pour les écosystèmes (dirigé par l'Institut national sud-africain de la biodiversité) ; domaine C – Constitution de bases de données [dirigé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)] ; domaine D – mise en œuvre et renforcement des capacités statistiques (dirigé par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et le Bureau national des statistiques du Kenya) ; et le domaine E – comptabilité d'entreprise, dirigé par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique.

3. Dans le présent rapport, le Comité décrit les progrès accomplis au cours de l'année écoulée et ses futurs domaines de travail. Les mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre sont présentées dans la section VIII.

II. Domaine A – coordination et communication (dirigé par Statistique Canada)

4. Le groupe de travail sur la coordination et la communication s'attache à favoriser la collaboration entre les initiatives liées à la comptabilité économique environnementale et à mettre en œuvre des stratégies pratiques visant à encourager l'utilisation du SCEE pour les nouvelles questions de politique générale. Ces efforts exigent une collaboration entre les organismes nationaux de statistique, les ministères de tutelle et la communauté internationale. Le groupe de travail a axé son programme de travail sur six domaines principaux. Ces domaines suivants, qui sont motivés par les priorités internationales actuelles liées aux défis environnementaux pour lesquels les comptes peuvent fournir des informations précieuses au carrefour de l'environnement et de l'économie : la biodiversité, les changements climatiques, l'économie circulaire, la durabilité du tourisme et la finance durable et la communication.

Diversité biologique

5. La deuxième partie de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique devait se tenir à Montréal, au Canada, en décembre 2022 et devait adopter le cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020 ainsi que son cadre de surveillance. Nombre d'indicateurs sont pleinement opérationnels, certains étant déjà collectés par le processus des indicateurs des objectifs de développement durable ou d'un autre processus, par exemple l'indice de la Liste rouge (indicateur des objectifs 15.5.1). Toutefois, la méthodologie des autres indicateurs et l'opérationnalisation ultérieure du cadre de surveillance complet seront guidées par un groupe spécial d'experts techniques¹ qui sera créé sous les auspices de la Convention sur la diversité biologique.

6. Des efforts ont déjà été déployés pour aligner les indicateurs phares proposés dans le cadre de suivi du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 sur les cadres statistiques élaborés sous l'égide de la Commission de statistique, notamment les objectifs de développement durable, le SCEE et le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. En particulier, le groupe de travail sur les indicateurs établi sous l'égide du Comité technique du SCEE pour les écosystèmes a apporté sa contribution au projet de cadre de suivi et a préparé un projet de métadonnées pour les indicateurs principaux qui sont dérivés du SCEE. La participation des membres du Comité en son nom au prochain groupe d'experts établi par la Conférence des Parties offre une occasion importante à la communauté statistique de promouvoir le recours aux normes communes relatives aux données et aux méthodes, en particulier en ce qui concerne le suivi des objectifs et des cibles pour lesquels le SCEE est reconnu comme la base méthodologique sous-jacente pour la compilation des indicateurs phares. De manière plus générale, la participation du Comité jouera un rôle dans l'établissement d'une plus grande collaboration entre les organismes nationaux de statistique, les ministères de tutelle et la communauté scientifique.

7. Pour accélérer l'adoption du cadre de surveillance et soutenir les travaux du prochain groupe d'experts, l'Union européenne, avec le concours du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et du Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a prévu de lancer un centre mondial de connaissances sur la biodiversité conjointement avec des partenaires lors de la quinzième réunion de la Conférence des Parties. Ce centre de connaissances mondial servira de plateforme partagée qui permettra de faciliter l'accès aux données et aux outils liés à la biodiversité et de connecter les centres de connaissances sur la biodiversité en service et d'autres fournisseurs de données et d'outils liés à la biodiversité. Le Comité, par l'intermédiaire de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, prévoit d'intervenir dans le cadre de ce centre mondial de connaissances afin d'offrir un meilleur accès et une meilleure utilisation des outils et plateformes statistiques en service tels que le module Intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le SCEE, aux fins du suivi et de l'établissement de rapports.

8. Les États, en particulier leurs ministères chargés du climat, de l'énergie et de l'environnement, ont déjà souligné l'importance du SCEE pour le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. En mai 2022, les ministres chargés du climat, de l'environnement et de l'énergie du Groupe des Sept se sont engagés à assurer la mise en œuvre du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique et du Cadre de comptabilité écosystémique du Système de comptabilité environnementale et économique dans le contexte de l'intégration des valeurs de la

¹ Voir www.cbd.int/doc/c/9849/459f/b9fe0e74c9e1f25dd90dee23/sbstta-24-l-03-en.pdf.

biodiversité dans les politiques, et à mettre en œuvre un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Le Groupe des Sept a également pris note du projet d'utilisation des indicateurs dérivés du Cadre de comptabilité écosystémique du Système de comptabilité environnementale et économique dans les politiques et les décisions en matière de biodiversité et de fourniture d'un soutien international pour la poursuite du développement et de la mise en œuvre de la comptabilité écosystémique du Système de comptabilité environnementale et économique².

Changements climatiques

9. Le domaine A continue de privilégier l'intégration du SCEE dans les initiatives liées aux changements climatiques. Une nouvelle Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données a été saluée par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Vingt lors de leur quatrième réunion tenue en octobre 2022³. L'Initiative demande au Fonds monétaire international d'améliorer, en étroite collaboration avec le Conseil de stabilité financière et le Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières, la fourniture et la disponibilité des données dans les domaines suivants : a) les changements climatiques ; b) la répartition des revenus et des richesses des ménages ; c) la technologie financière et l'inclusion financière ; et d) l'accès aux données privées et administratives et le partage des données. La moitié des 14 recommandations du plan de travail de l'Initiative sont liées aux changements climatiques. Le Système de comptabilité environnementale et économique fournit la base méthodologique de nombre de ces recommandations, en particulier celles relatives à la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre et aux empreintes carbone nationales (recommandation 1) ; les comptes de l'énergie (recommandation 2) ; les dépenses courantes et les dépenses d'investissement liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets (recommandation 6) et les subventions gouvernementales ayant une incidence sur le climat (recommandation 7). À ce titre, le Comité s'emploiera à aider le groupe interinstitutions et les pays du Groupe des Vingt à combler ces lacunes. Les travaux concernant l'Initiative seront soutenus par le Comité technique du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique (domaine B1) et le Groupe de travail sur la constitution de bases de données (domaine C). Sur la base de l'expérience des deux premières initiatives pour combler les lacunes en matière de données lancées par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Vingt, l'initiative devrait avoir un effet d'entraînement important en encourageant les pays n'appartenant pas au Groupe des Vingt à développer des comptes du Système de comptabilité environnementale et économique à l'appui de la mise en place de politiques appropriées pour faire face aux implications financières et économiques des changements climatiques.

10. Le Groupe de travail poursuivra la coordination avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) en vue de mener des activités visant à améliorer l'utilité des statistiques officielles pour la politique et l'analyse du climat, notamment en faisant progresser l'utilisation du SCEE dans le cadre des indicateurs des changements climatiques. En particulier, le Groupe de travail a contribué aux forums annuels d'experts de la CEE pour les producteurs et les utilisateurs de statistiques liées aux changements climatiques et à une nouvelle équipe spéciale de la CEE sur le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs

² Voir www.bundesregierung.de/breg-de/themen/klimaschutz/g7-climate-energy-environment-2044548.

³ Voir <http://www.g20.utoronto.ca/2022/G20-Chairs-Summary-4th-FMCBG-12-13-Oct-2022.pdf>.

climatiques nationaux. Les activités du Groupe de travail au cours des prochaines années consisteront également à s'engager auprès de groupes internationaux, tels que le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, afin de faciliter la communication et la collaboration.

Économie circulaire

11. Le domaine A comprend un engagement actif dans deux efforts complémentaires sur l'économie circulaire grâce à la participation de certains de ses membres : a) l'équipe spéciale de la CEE sur la mesure de l'économie circulaire, établie par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens ; et b) le groupe d'experts de l'OCDE sur une nouvelle génération d'informations pour une économie circulaire et efficace en ce qui concerne les ressources. L'équipe spéciale de la CEE prévoit de présenter au Bureau de la Conférence des statisticiens européens, en février 2023, un cadre statistique permettant de mesurer l'économie circulaire sur la base du Système de comptabilité environnementale et économique. Les conclusions de l'équipe spéciale ont montré que le SCEE est approprié pour mesurer plusieurs des facteurs de l'économie circulaire, tels que le recyclage et la réutilisation des matériaux ; les objectifs aux niveaux macro et méso, tels que la réduction des déchets à la source ; et les effets directs et indirects sur des questions telles que les changements climatiques et la perte de biodiversité.

12. Les travaux du Groupe d'experts de l'OCDE visent à améliorer la base d'informations pour les politiques d'efficacité des ressources et d'économie circulaire. Ils sont menés en étroite collaboration avec l'équipe spéciale de la CEE, certains éléments étant préparés conjointement. Le Groupe d'experts de l'OCDE s'est concentré sur l'élaboration d'une définition pratique commune de l'économie circulaire, d'un cadre conceptuel harmonisé et d'un ensemble d'indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis et de soutenir l'élaboration et l'évaluation des politiques. Les travaux se poursuivent en collaborant avec l'équipe spéciale de la CEE afin de trouver des moyens de combler les principales lacunes en matière de mesure et de fournir des conseils sur la manière d'utiliser et de communiquer les informations relatives à l'économie circulaire. Les résultats de ces travaux de l'OCDE sont en cours d'intégration dans un rapport conjoint CEE-OCDE sur la mesure de l'économie circulaire.

Mesure de la durabilité du tourisme

13. Le Comité maintient sa collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme pour le développement du programme de mesure de la durabilité du tourisme. Le programme vise à mettre au point un cadre statistique pour mesurer les effets et les dépendances du tourisme sur l'économie, la société et l'environnement, aux niveaux national et infranational. Des progrès ont été accomplis dans le développement technique du cadre statistique de mesure de la durabilité du tourisme, avec des projets de chapitres révisés. Un nombre croissant de projets pilotes dans des pays et des destinations infranationales ont également été mis au point ; certains d'entre eux ont été inclus dans la deuxième édition de la publication intitulée « Experiences from pilots in measuring the sustainability of tourism: a synopsis for policymakers »⁴. Le Groupe d'experts sur la mesure de la durabilité du tourisme a été relancé et s'est réuni du 14 au 16 décembre 2022 à Madrid pour discuter de la nouvelle version du cadre et

⁴ Disponible à l'adresse www.e-unwto.org/doi/abs/10.18111/unwtoecd.2020.1.g51w645001604528.

d'une feuille de route pour sa finalisation, qui comprend l'examen par le Comité technique du Cadre central du SCEE et une consultation mondiale pour engager et recueillir les avis de la communauté statistique et des communautés du tourisme (politique, secteur privé et universitaire).

Finance durable

14. Le sixième forum politique sur la comptabilisation du capital naturel pour une meilleure prise de décision⁵, organisé conjointement par le programme mondial pour la durabilité⁶ la Banque mondiale et la Division, s'est concentré sur le financement de la nature et en particulier sur la manière dont des données de meilleure qualité peuvent soutenir les investissements et les décisions politiques. Le forum a réuni des représentants de la communauté des investisseurs, des décideurs politiques et des statisticiens, notamment des comptables de l'économie de l'environnement. Un document de référence présentant comment le Système de comptabilité environnementale et économique peut aider à accélérer le financement de la nature⁷ a été préparé et discuté pendant le forum.

Communication

15. Le site Web du SCEE⁸ et le bulletin d'information trimestriel *SEEA News & Notes*⁹ demeurent les principaux moyens de communication du Comité avec les parties prenantes et le grand public. Le site Web et le bulletin d'information constituent un mécanisme important qui offre aux pays un cadre de partage des expériences et publications nationales et au Comité la possibilité de mettre en évidence les initiatives internationales pertinentes pour la communauté. En outre, le site Web et le bulletin d'information ont mis en évidence des événements, tels que l'atelier 2022 sur l'observation de la Terre pour la comptabilité des écosystèmes et le sixième forum politique sur la comptabilisation du capital naturel pour une meilleure prise de décision. Le nombre des lecteurs de la newsletter a augmenté de plus de 10 % au cours de l'année écoulée. En outre, la Division continue d'élargir la base de connaissances du site Web du SCEE et a ajouté environ 70 publications sur le SCEE au cours de l'année écoulée.

16. Le Comité a également concentré ses efforts de communication sur la promotion du SCEE comme moyen de construire des institutions plus fortes pour faire face aux changements climatiques et au développement durable. En particulier, le Comité a collaboré avec le Comité d'experts de l'administration publique pour organiser une manifestation parallèle au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022, intitulé « Transforming institutions to build back greener: the case for natural capital accounting¹⁰ ». La manifestation parallèle a rassemblé des intervenants issus d'un large éventail de communautés, notamment le monde universitaire, les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales (ONG), afin de montrer dans quelle mesure la compilation du SCEE nécessite une collaboration interinstitutionnelle et une approche multipartite. Le Comité a

⁵ Voir <https://seea.un.org/events/6th-policy-forum-natural-capital-data-better-decision-making-financing-nature>.

⁶ Voir <https://www.worldbank.org/en/programs/global-program-on-sustainability>.

⁷ Voir <https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/how-nca-can-help-accelerate-finance-for-nature.pdf>.

⁸ Voir <https://seea.un.org/>.

⁹ Voir <https://seea.un.org/content/seea-news-and-notes-archive> (en anglais).

¹⁰ Voir <https://hlpf.un.org/2022/programme/transforming-institutions-to-build-back-greener-the-case-for-natural-capital>.

également participé à la vingt-et-unième session du Comité d'experts de l'administration publique pour montrer comment des outils tels que le module Intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le SCEE ont contribué à rendre les données intégrées et pertinentes pour les politiques facilement accessibles aux administrations aux niveaux national et infranational¹¹.

III. Domaine B : travaux méthodologiques relatifs aux cadres normatifs et autres activités de recherche

17. Une grande partie du travail du Comité consiste à faire avancer le programme de recherche du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique et du SCEE pour les écosystèmes. La présente section retrace les progrès de l'élaboration et de la mise en œuvre de la méthodologie dans ces deux domaines.

A. Domaine B1 : Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique (dirigé par Statistics Netherlands)

18. Trois axes de travail ont été privilégiés pour les travaux sur le programme de recherche du Cadre central du SCEE pour la période 2022-2023, compte étant tenu du programme international, à savoir : a) les questions liées aux classifications, en particulier celles en cours de mise à jour ; b) le soutien de la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008 sur les questions liées au SCEE ; c) d'autres questions figurant dans le programme de recherche du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique, notamment le lien entre le Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique et le SCEE pour les écosystèmes. En outre, la nouvelle initiative contre les lacunes en matière de données et l'économie circulaire sont des domaines supplémentaires dans lesquels le Comité technique du Cadre central du SCEE s'engagera.

19. Le Comité technique du Cadre central du SCEE a apporté une contribution utile aux processus de mise à jour en cours de la Classification internationale type par industrie et la Classification centrale de Produits afin de s'assurer que ces classifications sont adaptées aux fins de l'établissement du SCEE. Pour la mise à jour de la Classification internationale type par industrie, le Comité technique s'est attaché à rendre visibles les activités liées à l'environnement en les rendant explicites dans les notes explicatives des classes existantes et en créant certaines classes distinctes. Pour le processus de mise à jour de la Classification centrale de produits, le Comité technique a recensé plusieurs thèmes particulièrement pertinents pour le SCEE, notamment les déchets, les produits et services environnementaux spécifiques, les produits énergétiques et l'alignement de la Classification internationale type des produits énergétiques sur la Classification centrale des produits et la Classification des fonctions environnementales, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques et la diversité biologique. Enfin, le groupe a également commencé à participer aux mises à jour de la Classification internationale type des produits énergétiques et de la Classification des fonctions des administrations publiques, qui ont toutes deux débuté au second semestre 2022. Les travaux menés jusqu'à présent ont permis de recenser les questions qui doivent être approfondies dans le programme de travail pour l'année 2023.

20. Eurostat et une équipe spéciale européenne dédiée ont travaillé ces dernières années sur la révision de la Classification des activités environnementales, qui sert

¹¹ Voir <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/235/61/PDF/N2223561.pdf?OpenElement>.

d'élément fondamental pour la compilation de la comptabilité environnementale dans le SCEE. Une version entièrement développée de la structure d'une nouvelle classification intégrée, regroupant la Classification des activités de protection de l'environnement et la Classification des activités de gestion des ressources, désormais appelée Classification des fonctions environnementales, a été rédigée, accompagnée de notes explicatives. La Classification des fonctions environnementales a été présentée au Comité technique du Cadre central du SCEE et au Comité d'experts en classifications statistiques internationales. La Classification des fonctions environnementales fait actuellement l'objet d'une consultation mondiale¹², administrée par la Division en tant que secrétariat du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique. Les résultats de la consultation mondiale, ainsi qu'une classification révisée des fonctions environnementales, seront discutés par le Comité technique du Cadre central du SCEE et le Comité d'experts en classifications statistiques internationales. Une fois approuvée par le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique et par le Comité d'experts en classifications statistiques internationales, la Classification des fonctions environnementales devrait être soumise au Bureau de la Commission de statistique à la mi-2023 pour adoption.

21. En outre, le Comité technique du Cadre central du SCEE participe à la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008 et a contribué à l'examen et à la rédaction de notes d'orientation relatives au SCEE, par exemple sur des questions telles que le traitement des permis d'émission, la comptabilisation des ressources biologiques, l'évaluation des ressources minérales et énergétiques et le traitement des ressources en énergies renouvelables en tant qu'actifs. Les notes d'orientation ont été diffusées pour une consultation mondiale en 2022 et serviront de contribution à la rédaction des chapitres du Système de comptabilité nationale de 2008 actualisé. En outre, les membres du Comité participent à l'équipe spéciale sur les principes et les méthodologies d'évaluation, dans le cadre de la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008. L'équipe spéciale prépare une note d'orientation sur les transactions non marchandes, qui aura une influence sur les discussions du Comité dans le contexte de l'évaluation des services et des actifs écosystémiques.

22. Ces dernières années, le Comité technique du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique a préparé plusieurs notes techniques qui fournissent des orientations aux producteurs de données en ce qui concerne les concepts, la collecte de données, la compilation et la publication de comptes spécifiques du Cadre central du SCEE. Le Comité technique a examiné les notes techniques sur les comptes de dépenses de protection de l'environnement et les comptes sectoriels de biens et services environnementaux, qui ont été préparées par Eurostat. Les notes ont été finalisées et publiées sur le site Web du SCEE hébergé par la Division.

23. Lors de sa seizième réunion, qui s'est tenue en 2021, le Comité a recommandé d'entamer une discussion sur une éventuelle mise à jour du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique, qui aura lieu lors de la dix-huitième réunion du Comité, en 2023. Le Comité technique du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique élaborera un document de réflexion pour soutenir la discussion à la lumière de la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008, de l'adoption du SCEE pour les écosystèmes et de l'avancement du programme de recherche du Cadre central du SCEE.

¹² Voir <https://seea.un.org/content/global-consultation-classification-environmental-functions>.

B. Domaine B2 : Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (dirigé par l'Institut national sud-africain de la biodiversité)

24. Après l'adoption du SCEE pour les écosystèmes, son appropriation au-delà de la communauté statistique s'est poursuivie. Par exemple, le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique et le Comité d'experts de l'administration publique ont organisé un événement en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable sur le thème « Transforming institutions to build back greener: the case for natural capital accounting ». En outre, les ministres chargés du climat, de l'environnement et de l'énergie du Groupe des Sept se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique, et le SCEE est inscrit dans les projets de décisions pour la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

25. En mars 2021, la Commission a également adopté la stratégie de mise en œuvre du SCEE pour les écosystèmes lors de sa cinquante-troisième session, en mars 2022. L'objectif global de la stratégie de mise en œuvre est d'intensifier l'adoption du SCEE pour les écosystèmes, à travers la production régulière de SCEE pour les écosystèmes et leur prise en considération dans l'élaboration des politiques et la prise de décision. Le Comité s'est fixé comme objectif de compter au moins 60 pays qui mettent en œuvre un SCEE pour les écosystèmes d'ici 2025.

26. Pour faire avancer la mise en œuvre, le Comité technique du SCEE pour les écosystèmes a créé deux groupes de travail sur les écosystèmes forestiers et les océans. Les deux groupes de travail ont pour objectifs de contribuer à l'avancement de la comptabilité écosystémique, que ce soit dans les écosystèmes forestiers ou dans les zones océaniques, en recensant les meilleures pratiques, méthodes, modèles, données et outils, en examinant les aspects biophysiques et monétaires, ainsi qu'en examinant les points d'entrée des politiques.

27. Compte tenu de la pertinence des écosystèmes forestiers dans un grand nombre de pays et à l'échelle mondiale, le Comité technique du SCEE pour les écosystèmes a défini la mise au point de méthodes pour la comptabilité des écosystèmes forestiers comme priorité. Le groupe de travail sur les écosystèmes forestiers a été créé en novembre 2021. Il est coprésidé par l'Université Rey Juan Carlos en Espagne et l'Université Griffith en Australie, et compte une vingtaine de membres issus de plusieurs pays, organisations et établissements universitaires.

28. Le groupe de travail a créé quatre équipes spéciales : sur a) la comptabilité de l'étendue des écosystèmes ; b) la comptabilité de l'état des écosystèmes ; c) le carbone en tant que service écosystémique rendu par les écosystèmes forestiers ; et d) les liens politiques et les utilisateurs de la comptabilité des écosystèmes forestiers. L'équipe spéciale sur l'étendue des écosystèmes examine comment traiter les questions de la définition des différents types d'écosystèmes forestiers et de la cartographie de l'étendue et des changements d'étendue des écosystèmes forestiers par rapport à la typologie mondiale des écosystèmes de l'Union internationale pour la conservation de la nature ; l'équipe spéciale sur l'état des écosystèmes examine la révision et l'amélioration des modèles d'état du module Intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le SCEE pour les écosystèmes forestiers ; l'équipe spéciale sur le carbone en tant que service écosystémique élabore une note sur l'amélioration des estimations du carbone à l'aide de la comptabilité des écosystèmes pour la politique de lutte contre les changements climatiques et teste la méthodologie au Sénégal ; et l'équipe spéciale sur les liens politiques et les utilisateurs est en train de rédiger un document sur la manière dont la comptabilité

des écosystèmes forestiers du SCEE peut influencer les politiques, et en particulier de mener une étude de cas reliant les comptes forestiers au pacte vert pour l'Europe.

29. En réponse à la décision de la Commission lors de sa cinquante-deuxième session sur le SCEE Océan, ainsi qu'à la demande des pays dans ce domaine, le Comité technique du SCEE pour les écosystèmes a créé un groupe de travail sur la comptabilité des océans en février 2022. Le groupe de travail est coprésidé par le Bureau australien des statistiques et le Département australien du changement climatique, de l'énergie, de l'environnement et de l'eau, et compte quelque 25 membres issus des communautés de la comptabilité environnementale, de la science et de l'économie de l'environnement de pays, d'organisations internationales, d'ONG et du monde universitaire. Le groupe de travail a été chargé de faire avancer le développement du SCEE Océan, un document méthodologique pour la comptabilité des océans, couvrant à la fois les zones côtières et marines. Le groupe de travail se concentre sur l'analyse des lacunes dans les connaissances méthodologiques actuelles sur la comptabilité des océans et sur la production de notes techniques qui proposent des approches et des solutions aux problèmes prioritaires.

30. Le groupe de travail a créé trois équipes spéciales sur : a) les liens avec les politiques ; b) les nouvelles sources de données ; et c) l'économie des océans. L'équipe spéciale sur les liens avec les politiques examine les liens entre les comptes océaniques et les rapports à des fins politiques et décisionnelles ; l'équipe spéciale sur les données étudie les sources de données qui seront utilisées comme solutions pratiques aux lacunes de mesure recensées dans le programme de recherche ; et l'équipe spéciale sur l'économie des océans formule le cadre statistique pour la comptabilité des océans, sur la base du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique pour définir la contribution des océans au produit intérieur brut, les dépenses liées aux océans et les taxes et subventions, et sur le SCEE pour les écosystèmes en vue de définir l'étendue, l'état et les services des écosystèmes marins et côtiers.

31. Le groupe de travail sur les indicateurs qui a été créé en 2020 lors du processus de révision du SCEE pour les écosystèmes continue d'apporter son soutien à l'élaboration de métadonnées pour les indicateurs principaux liés au SCEE dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Des indicateurs principaux liés au SCEE ont été proposés pour deux des quatre objectifs du cadre mondial pour la biodiversité et pour plusieurs des cibles. Au fur et à mesure que le cadre de suivi est élaboré et mis en œuvre, le groupe de travail continuera à fournir un soutien pour les indicateurs liés au SCEE qui peuvent être transmis au groupe d'indicateurs établi par la Convention sur la diversité biologique à travers certains membres de la communauté statistique.

32. En raison de la nature spatiale de la comptabilité des écosystèmes, un accent particulier a été mis sur la collaboration avec la communauté d'observation de la Terre. L'observation de la Terre est largement reconnue comme une source majeure d'informations pour surveiller l'étendue et l'état des écosystèmes et des services fournis. La collaboration entre les communautés de la comptabilité des écosystèmes et de l'observation de la Terre a été approfondie lors de l'atelier sur l'observation de la Terre pour la comptabilité des écosystèmes, qui a été organisé du 28 novembre au 1^{er} décembre 2022 par l'Agence spatiale européenne en collaboration avec la Division et l'initiative « Earth Observations for Ecosystem Accounting initiative » du Groupe sur l'observation de la Terre¹³. Au cours de l'atelier, des experts en observation de la Terre et en comptabilité des écosystèmes ont discuté des principaux défis à relever pour utiliser l'observation de la Terre dans la compilation de la comptabilité des

¹³ Voir <https://seea.un.org/events/workshop-earth-observation-ecosystem-accounting-eo4ea-2022>.

écosystèmes afin de soutenir les politiques nationales dans tous les domaines, des écosystèmes terrestres, d'eau douce et côtiers aux écosystèmes marins. L'atelier a contribué à renforcer l'importance d'unir les efforts pour fournir des solutions d'observation de la Terre robustes et rentables qui aident les pays à élaborer un programme de travail pour développer des données prêtes à être comptabilisées et compiler la comptabilité nationale sur l'étendue, l'état et les services des écosystèmes tout en s'appuyant sur les produits existants.

33. Un rapport technique provisoire, intitulé « Monetary valuation of ecosystem services and assets for ecosystem accounting »¹⁴ (Évaluation monétaire des services et actifs écosystémiques pour la comptabilité des écosystèmes), a été publié en juillet 2022 en tant que résultat conjoint du projet de comptabilisation du capital naturel et d'évaluation de la valeur des services écosystémiques et du projet sur la cartographie et l'évaluation pour la comptabilité intégrée des écosystèmes. Le rapport est destiné à fournir une base utile aux pays qui compilent des comptes monétaires, avec des suggestions sur les méthodes d'évaluation et des références. Le projet final du rapport a été examiné par les membres du Comité technique du SCEE pour les écosystèmes et finalisé par la Section de la comptabilité environnementale et économique de la Division. Le rapport comprend des exemples pratiques pour illustrer la façon dont les différentes méthodes d'évaluation des services et des biens écosystémiques ont été appliquées, y compris les résultats des études pilotes qui ont été menées dans le cadre des deux projets.

C. Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale (dirigé par l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne)

34. En début 2022, le Bureau du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale a parachevé son programme de travail pour la période 2022-2025¹⁵. Le programme de travail a été élaboré sur la base des discussions tenues sur l'avenir du Groupe de Londres lors de sa vingt-septième réunion, en 2021, et de la contribution des membres du Bureau du Groupe de Londres, y compris le président du Comité technique du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique. Le programme de travail est guidé par l'agenda de recherche du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique et du SCEE pour les écosystèmes, la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008, les mises à jour des classifications internationales, et une éventuelle révision du Cadre central du SCEE et son intégration ultérieure dans le SCEE pour les écosystèmes. Il couvre des sujets tels que l'amélioration de l'intégration des comptes monétaires et physiques ; les questions de classification et de délimitation ; les calculs d'entrées-sorties pour les informations sur la consommation/empreinte ; les questions de mise en œuvre des comptes sur l'état et les services des écosystèmes ; et l'évaluation monétaire des services écosystémiques.

35. La vingt-huitième réunion du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale s'est tenue en septembre 2022 à Siegburg, en Allemagne¹⁶, et a porté sur la mesure des services écosystémiques en termes biophysiques et monétaires ; l'harmonisation du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique, du SCEE pour les écosystèmes et du Système de comptabilité nationale ; l'intégration des comptes d'activités environnementales et l'élaboration d'indicateurs connexes ; et le calcul d'indicateurs portant sur des

¹⁴ Voir <https://seea.un.org/content/monetary-valuation-ecosystem-services-and-assets-ecosystem-accounting>.

¹⁵ Voir https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/20220516_work_programme_final.pdf.

¹⁶ Voir <https://seea.un.org/events/london-group-environmental-accounting-28th-meeting>.

périodes d'une durée inférieure à un an pour les flux physiques. Au cours de la réunion, le Groupe de Londres a également décidé de produire des documents thématiques sur un certain nombre de sujets, en se concentrant sur l'avancement de la méthodologie statistique, en prenant également en considération les liens avec les politiques et les initiatives internationales. Certains des sujets proposés pour les documents thématiques incluent l'inclusion potentielle de l'atmosphère en tant qu'actif ; le traitement des permis d'émission ; la dérivation d'indicateurs à partir du SCEE ; et l'utilisation de corrections des variations saisonnières pour les rapports environnementaux. La vingt-neuvième réunion du Groupe de Londres devrait se tenir à Pretoria, en Afrique du Sud, à l'automne 2023.

IV. Domaine C : constitution de bases de données (dirigé par l'Organisation de coopération et de développement économiques)

36. L'objectif du domaine C est d'établir un ensemble de bases de données mondiales du Système de comptabilité environnementale et économique afin de fournir aux utilisateurs des ensembles de données conformes au SCEE pour le développement et l'analyse de politiques intégrées, y compris pour les objectifs de développement durable. Ceci est fait en coordonnant le soutien au développement des bases de données du Système de comptabilité environnementale et économique au niveau international, en facilitant l'échange de données connexes entre les organisations internationales et en fournissant un accès direct aux bases de données SCEE existantes par des sites Web des organisations internationales et, en fin de compte, par le site Web SCEE de la Division. Au cours de l'année écoulée, le groupe de travail sur le développement des bases de données a continué à progresser sur les actions prioritaires, telles que décrites dans la feuille de route du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique pour les cinq comptes prioritaires (émissions atmosphériques, énergie, flux de matières, terre et eau), ainsi que pour d'autres compilations SCEE internationales émergentes. Les comptes prioritaires ont été définis lors de la onzième réunion du Comité, en 2016.

Bases de données mondiales

37. Les travaux visant à étendre la couverture actuelle de la compilation internationale des comptes d'émissions atmosphériques et d'énergie ont progressé en 2022 avec l'achèvement de l'élaboration et de la mise à l'essai des questionnaires mondiaux. Les questionnaires, élaborés par la Division et l'OCDE, contiennent des modèles à plusieurs niveaux, qui peuvent être utilisés par les pays ayant des niveaux variables de disponibilité des données. Les modèles à plusieurs niveaux sont harmonisés, en ce qui concerne la portée et la terminologie, avec l'Échange de données et de métadonnées statistiques pour les descriptions SCEE et sont cohérents avec les collections de données d'Eurostat. Une collecte mondiale de données sur les comptes de l'énergie et des émissions atmosphériques doit être lancée en 2023. En outre, plusieurs organisations internationales ont formé un partenariat pour travailler ensemble à l'élaboration de statistiques trimestrielles sur les émissions de gaz à effet de serre basées sur le SCEE. Les agrégats régionaux sont mis à disposition sur une base trimestrielle par Eurostat, le Fonds monétaire international et l'OCDE.

38. Le groupe de travail a organisé un atelier technique, codirigé par la Division et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour discuter de la compilation d'une base de données mondiale avec le SCEE pour la couverture terrestre. L'objectif est de collaborer entre les organisations internationales et les pays

pour mettre en place un mécanisme de collecte de données pour la comptabilité nationale de la couverture terrestre.

39. Le PNUE, à travers son Groupe international d'experts sur les ressources, a produit des bases de données mondiales pour les comptes de flux de matières. La nouvelle base de données mondiale des comptes de flux de matières contient des chiffres pour plus de 200 pays pour la période 1970-2019. En 2022, le PNUE a élaboré un questionnaire mondial sur les flux de matières pour l'établissement de rapports nationaux sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Le questionnaire a été envoyé aux pays avec des estimations préremplies provenant de la méthodologie et de la base de données du Groupe international d'experts sur les ressources. Les travaux se poursuivent également sur l'élaboration d'une méthodologie harmonisée au niveau international pour l'estimation des flux de matières basés sur la demande (c'est-à-dire les empreintes), dirigée par l'OCDE en coopération avec Eurostat et le PNUE. Un document d'orientation pour les praticiens et une feuille de route pour l'établissement d'un cadre coordonné au niveau international pour la mesure des flux de matières basés sur la demande sont en cours d'élaboration.

40. Les éléments de base des comptes de l'eau peuvent être dérivés des questionnaires communs sur l'eau, notamment le Questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement et le Questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement, qui sont soumis par les autorités nationales. Un travail pilote est prévu pour alimenter des comptes d'eau de base simples à partir de ces questionnaires, et les résultats et recommandations de ce travail en cours serviront à orienter les débats du Comité en 2023.

Module Intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le Système de comptabilité environnementale et économique

41. En plus des travaux sur les comptes prioritaires du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique, des travaux sont également entrepris pour étendre les données et les modèles de SCEE pour les écosystèmes. En avril 2022, une lettre de coopération a été signée entre le Service géologique des États-Unis (USGS), la Division, le Centre basque de lutte contre les changements climatiques et le Centre international de physique de Donostia pour collaborer et soutenir le centre sectoriel d'ARIES destiné au Système de comptabilité environnementale et économique, à l'appui de la Plateforme mondiale des Nations Unies. Le centre sectoriel devrait être reconnu au niveau mondial comme étant un pôle de connaissances, de technologies et d'innovation axé sur la collaboration et l'action, qui réunira des technologies innovantes et des méthodes de science des données dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mégadonnées, et qui fournira une plateforme indispensable pour faire progresser davantage l'interopérabilité des données et des modèles dans le domaine de la comptabilité environnementale et économique et de la durabilité. Le Centre basque gère le pôle sectoriel, qui a une présence physique à Leioa, en Espagne.

42. Parmi les principales activités entreprises en 2022 figure l'intégration directe des ensembles de données d'observation de la Terre pour le séquençage temporel ; plusieurs webinaires de renforcement des capacités et un événement de formation en présentiel organisés par le PNUE, la Division, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Centre basque pour la lutte contre les changements climatiques, le secrétariat de la Déclaration de Gaborone sur le développement durable en Afrique et le centre régional de la Plateforme mondiale des Nations Unies au Rwanda pour six pays africains ; et un soutien technique sur la compilation de la comptabilité des écosystèmes à plusieurs pays. Il y a eu des mises à jour régulières de l'application

ARIES for SEEA, ce qui a permis d'améliorer les modèles et les fonctionnalités. Le nombre d'utilisateurs de l'application est passé d'environ 2 000 à 3 300. Un comité consultatif pour le centre sectoriel est en cours de création. Il sera composé de hauts fonctionnaires des organismes nationaux de statistique et d'autres agences gouvernementales, d'agences spatiales et du monde universitaire, qui donneront leur avis sur l'orientation stratégique, la vision et le programme de travail du centre sectoriel. L'établissement d'un lien plus étroit entre les travaux du centre sectoriel et des centres régionaux et les équipes spéciales du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle constituera une priorité pour 2023.

V. **Domaine D : mise en œuvre et renforcement des capacités statistiques** (dirigé par le Bureau national des statistiques du Kenya et l'Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique)

43. Le groupe de travail de l'application et du renforcement des capacités statistiques a défini plusieurs domaines d'intérêt pour son programme de travail et a dressé une liste de priorités pour l'année à venir. Celles-ci s'articulent autour des trois activités principales suivantes : a) la coordination des activités de renforcement des capacités et le partage des meilleures pratiques ; b) une mise à jour du guide de mise en œuvre et de l'outil de diagnostic ; et c) l'Évaluation mondiale relative à la comptabilité environnementale et économique et aux statistiques connexes

Coordination des activités de renforcement des capacités

44. Le groupe de travail, dont les membres sont issus des pays, des commissions régionales et d'autres organismes des Nations Unies, a pour objectif de coordonner les activités de renforcement des capacités aux niveaux mondial et régional, ainsi que de veiller à ce que les enseignements tirés des diverses expériences de mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique dans les pays soient largement partagés. La réalisation de cet objectif implique de maintenir et de mettre à jour une liste de projets actifs sur la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique dans les pays afin d'éviter les doublons et d'assurer une utilisation efficace des ressources. Le travail du groupe comprend également le recensement des sources de financement possibles auxquelles on pourrait accéder pour la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique.

45. Pour intégrer le Système de comptabilité environnementale et économique dans le processus de prise de décision, il est essentiel de plaider en faveur de la comptabilité SCEE au sein des gouvernements nationaux et de lier sa mise en œuvre aux priorités stratégiques. Le groupe peut faciliter des séminaires ciblés qui construisent des cas d'utilisation des comptes et des présentations des applications stratégiques du SCEE dans les forums politiques thématiques.

Mise à jour du guide de mise en œuvre et de l'outil de diagnostic

46. Le guide de mise en œuvre et l'outil de diagnostic du Système de comptabilité environnementale et économique ont été élaborés en 2014 et fournissent une approche généralisée de la mise en œuvre du SCEE. Depuis lors, le nombre de pays mettant en œuvre le SCEE a augmenté de façon spectaculaire et est aujourd'hui supérieur à 90. D'autres méthodologies et outils qui soutiennent la mise en œuvre ont considérablement augmenté, et le SCEE pour les écosystèmes et sa stratégie de mise en œuvre associée ont été adoptés par la Commission lors de ses cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions, respectivement. Ces développements justifient une mise à jour du guide de mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale

et économique et de l'outil de diagnostic afin de refléter les meilleures pratiques et approches actuelles de la mise en œuvre du SCEE.

Sélectionner les activités et les projets de mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique

47. De nombreuses activités et projets de mise en œuvre du SCEE sont en cours. Certaines de ces activités sont décrites ci-dessous. La Division dirige actuellement un projet de trois ans financé par la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement. Le projet soutient les pays dans la mise en œuvre du SCEE et son utilisation pour l'élaboration de politiques fondées sur des preuves en Asie et en Afrique, à savoir le Bhoutan, le Kenya, le Mozambique, les Philippines et le Sénégal. Elle aide les pays concernés à mettre en place des cadres institutionnels à l'appui de la mise en œuvre du SCEE, ainsi qu'à établir des comptes pilotes et à promouvoir leur utilisation en faveur de l'élaboration des politiques et des objectifs de développement durable. Au cours de l'année écoulée, la Division a collaboré avec les pays du projet à l'organisation de plusieurs sessions de formation en ligne et des ateliers techniques en présentiel. La Division collabore étroitement avec les commissions régionales, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales concernées pour mener à bien ce projet.

48. Pour aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de SCEE pour les écosystèmes, récemment adopté, la Division et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ont conçu un nouveau cours en ligne sur le SCEE pour les écosystèmes, qui remplace un cours obsolète sur la comptabilité écosystémique. Le cours est disponible en anglais et sera disponible en français et en russe au début de l'année 2023. En outre, la division a élaboré des cours détaillés en ligne sur l'évaluation et l'analyse de scénarios dans le cadre du projet de comptabilisation du capital naturel et d'évaluation de la valeur des services écosystémiques. La Division poursuit la traduction des cours en ligne existants ; en 2022, la division a rendu le cours en ligne « SEEA for Policy Makers » disponible en français et en espagnol, en plus de l'anglais.

49. Le programme mondial pour la durabilité de la Banque mondiale, qui s'appuie sur le programme de comptabilisation de la richesse naturelle et de valorisation des services écosystémiques de la Banque, est son programme-cadre sur le capital naturel, les services écosystémiques et l'économie de la durabilité. Le programme mondial pour la durabilité vise à renforcer la production et l'utilisation de données de qualité (économiques et financières) sur le capital naturel et les services écosystémiques afin d'éclairer les décisions des gouvernements et des marchés financiers. Au fil des ans, le programme de comptabilisation de la richesse et d'évaluation des services écosystémiques et le Programme mondial pour la durabilité ont aidé plus de 30 pays à produire des données et des analyses (y compris des comptes SCEE) sur les actifs du capital naturel et les services écosystémiques, pour renforcer la capacité à utiliser les comptes à des fins politiques et pour institutionnaliser les processus de production et d'utilisation des comptes. La Division s'associe au Programme mondial pour la durabilité pour fournir l'assistance technique nécessaire à la compilation des comptes dans plusieurs de ces pays, en particulier en Éthiopie, au Ghana, au Nigeria et en Turquie. Le travail de la Division complétera l'accent mis par la Banque sur le renforcement de l'utilisation des données sur le capital naturel et les services écosystémiques dans l'analyse des politiques et le dialogue pour un engagement accru des acteurs du secteur privé et public dans ces pays. Au niveau mondial, le Programme mondial pour la durabilité procède périodiquement à une évaluation complète des comptes de richesse de plus de 140 pays (notamment le capital naturel, physique et humain). Le cinquième numéro de la série, intitulé « L'évolution de la richesse des

VI. Domaine E – comptabilité d’entreprise (dirigé par l’Institut national de statistique et de géographie du Mexique)

53. Le groupe de travail sur la comptabilité des entreprises progresse avec sa feuille de route en vue d’un alignement entre le SCEE et la comptabilisation du capital naturel par le secteur privé¹⁹ et a récemment achevé un programme de travail détaillé pour la période 2022-2023²⁰. Le groupe de travail se concentrera sur trois objectifs principaux : a) l’alignement des méthodologies et des normes du secteur privé avec le Système de comptabilité environnementale et économique ; b) une collaboration et une sensibilisation renforcées entre les communautés statistiques et commerciales ; c) un échange et une utilisation accrues de données interopérables de haute qualité entre les entreprises et les organismes nationaux de statistique. Compte tenu de ses ressources limitées, le groupe de travail a procédé à une évaluation initiale des principales initiatives et des principaux groupes afin de classer par ordre de priorité les méthodologies et les normes spécifiques du secteur privé à aligner. Sur la base de cette évaluation initiale, le groupe de travail mettra l’accent sur la collaboration avec des initiatives et des groupes qui publient actuellement des méthodologies et des normes pour examen, et qui sont susceptibles d’avoir une incidence majeure dans le domaine de la comptabilité des entreprises. Parmi ces groupes et initiatives figurent le Conseil international des normes de durabilité, le Groupe de travail sur les risques financiers liés à des facteurs naturels, la Directive sur les rapports de durabilité des entreprises du Groupe consultatif pour l’information financière en Europe et la norme de la Global Reporting Initiative sur la biodiversité.

54. Dans le cadre du programme du groupe de travail, la Division de statistique fait actuellement office de partenaire de la connaissance du Groupe de travail sur les risques financiers liés à des facteurs naturels. En tant que partenaire de la connaissance, la Division a examiné plusieurs versions bêta du cadre de gestion et de divulgation des risques et des possibilités du Groupe de travail sur les risques financiers liés à des facteurs naturels. Les examens de la Division se sont concentrés sur la promotion de l’inclusion et de l’utilisation des concepts et définitions utilisés par le SCEE. La Division a également continué à collaborer avec la Coalition des capitales au cours de l’année écoulée, en fournissant des commentaires sur le projet Align, qui vise à aider les entreprises, les institutions financières et d’autres parties prenantes à élaborer des pratiques normalisées de comptabilisation du capital naturel.

VIII. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

55. **La Commission de statistique est invitée à faire connaître ses vues sur les points suivants :**

a) la participation des organismes nationaux de statistique au cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020 et l’élaboration et la mise en œuvre du cadre de suivi (voir section II) ;

b) la participation du Comité à la nouvelle Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données, notamment en ce qui concerne les recommandations relatives aux changements climatiques (voir section II) ;

c) les progrès accomplis en matière de collecte de données et de bases de données au niveau mondial, tant pour le Cadre central du Système de

¹⁹ Voir https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/images/business_accounting_6.docx.

²⁰ Voir https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/area_e_programme_of_work_2022_v2.pdf.

comptabilité environnementale et économique (SCEE) que pour le SCEE pour les écosystèmes (voir section IV) ;

d) les progrès accomplis dans l'exécution du programme de recherche et le développement de méthodes visant à faciliter la mise en œuvre du SCEE pour les écosystèmes, en particulier pour ce qui est de la comptabilité des écosystèmes forestiers et de la comptabilité des océans, et l'accent mis sur la coopération avec la communauté d'observation de la Terre (voir section III) ;

e) la participation du Comité à la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008 ainsi qu'aux mises à jour de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, de la Classification centrale de produits, de la Classification internationale type des produits énergétiques, de la Classification des fonctions des administrations publiques et les mises à jour de la Classification des fonctions environnementales (voir section III) ;

f) le recours aux partenariats et à la collaboration régionale pour l'avancement de la mise en œuvre du SCEE au niveau mondial (voir section V) ;

g) la participation du Comité aux initiatives et groupes de comptabilité d'entreprise pertinents pour la comptabilisation du capital naturel (voir section VI) ;

h) les progrès accomplis dans la mise à l'essai et l'élaboration de la version définitive du cadre statistique de mesure de la durabilité du tourisme, en vue de sa présentation à la Commission (voir section II).